



Réflexion sur les repères professionnels en lien avec la clinique:

A la base des repères professionnels, est l'instruction du lien santé- travail par les cas cliniques, approfondie lors de chaque colloque annuel de E-PAIRS.

Les repères pour la pratique s'élaborent au niveau du GAPEP à partir de cas cliniques. Ce sont des repères pour les pairs de ce GAPEP. Aucun repère ne peut être examiné découplé du ou des cas cliniques: c'est, d'ailleurs, un des apports du premier colloque en 2009.